06/03/2025 11:22 Le Parisien

> CERGY-PONTOISE | Avec la cession du port par la chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France, l'agglomération sauve l'un de ses quartiers historiques qui nageait en eaux troubles.

a marina vendue... pour 1

Marie Persidat

L'ÂPRE NÉGOCIATION me

née depuis des mois par l'agration de Cergy-Pontoi se (CACP) avec la chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France (CCI) a porté ses fruits. La collectivité va deve-nir officiellement propriétaire de Port Cergy et sans que cela – pour le moment – lui coûte très cher. La marina va en effet être cédée pour un euro symbolique. L'acquisition vient d'être votée en conseil communautaire mardi soir. Après deux années de flou

et d'inquiétudes, le site voit enfin son avenir assuré. Avec ses soixante anneaux, le port affiche un taux d'occupation plutôt important qui ne sem-ble pas se démentir au fil des années. Il avait même fait l'objet d'un projet d'agrandisse ment, destiné à le rendre plus rentable, dossier finalement abandonné car il empiétait sur la zone maraîchère et avait soulevé un vague de protestation. Ce n'est donc pas vraiment son activité qui est à l'origine de l'incertitude dans laquelle baignent actuellement les bateaux amarrés à Cergy. C'est bien la volonté de l'actuel propriétaire de se dé-faire de ce bien particulier qui est à l'origine de la crise.

Les plaisanciers retrouvent leur quiétude

Depuis son ouverture en 1991 Port Cergy a toujours appartenu à la chambre de commerce et d'industrie. D'abord celle du Val-d'Oise, qui en a ensuite délégué la gestion à sa cousine d'Île-de-France. Mais l'organisme ne cachait pas, dernièrement, sa volonté de se défaire de ce bien qu'elle trouve encombrant. Le contrat d'exploitation, confié à la société Sodeports depuis trente ans a déjà dû par deux fois être prolongé de façon exception-



nelle, dans l'attente de trouver une solution et pour permettre aux usagers de continuer malgré tout à vivre sur l'eau.

« La cession ne suffit pas, il faut absolument garder le bail d'exploitation avec So-deports, a expliqué Gilles Le Cam, vice-président du conseil d'agglomération en charge du développement économique, mardi soir. Nous allons reconduire le contrat pour une période de vingt et un mois afin d'assurer la transition. Puis l'exploitation sera certainement confiée à l'office de tourisme de Cergy Pontoise puisque cela entre

dans ses compétences. »

Toutes les inquiétudes des plaisanciers, qui craignaient de se retrouver sans gestionnaire pour le fonctionnement au quotidien (la capitainerie, l'eau, l'électricité...) sont donc envolées. Ces derniers mois, les usagers comme les com-merçants de ce quartier emblématique de Cergy avaient d'ailleurs déjà l'esprit un peu plus tranquille. L'agglomération leur avait en effet fait savoir qu'elle allait reprendre le port à son compte

La valeur du port estimée à 187 000 €

Si le changement de mains a traîné quelques mois sup-plémentaires, c'était pour une question de prix. La collectivité a en effet négocié dur, estimant que la marina n'avait pas forcément été bien entrete-nue. Et ses arguments ont

Nous travaillons à ce que l'office de tourisme puiss engager un véritable développement du tourisme fluvial

Jean-Paul Jeandon, .le président (PS) de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise apparemment été entendus puisque l'ensemble du port,

avec ses équipements, a été cédé à l'euro symbolique. Seul le terrain de 9 000 m² situé en face, de l'autre côté de l'Oise, faisant partie du lot, fait véritablement l'objet d'une tarification. Cette parcelle (à l'origine prévue pour être un terrain d'hivernage destiné aux bateaux, mais qui n'a finalement jamais été aménagée pour cela) est vendue au prix de 2 700 €.

Pour se rendre compte du geste consenti par la CCI Îlede-France au terme des discussions avec l'agglomération. il suffit de jeter un œil à l'estimation du port réalisée en octobre dernier. Après avoir analysé toutes les composanLe site devient la propriété de l'agglomération de Cergy-Pontoise. À travers le port, très attractif de la ville qui était menacé.

tes de la marina, la Direction générale des finances publiques avait fixé à 187 000 € la valeur vénale du site, soit 169 000 € pour le plan d'eau et la capitainerie et 18 000 € pour le terrain d'hivernage.

Pas de « véritable

stratégie » pour certains Si cette nouvelle acquisition fait l'unanimité au sein du conseil d'agglomération, certains s'inquiètent cependant de la suite. « Nous subissons une stratégie de la CCI qui se sépare d'un certain nombre de ses actifs, et pas seulement Port Cergy, a ainsi commenté le conseiller d'opposition (LR) Alexandre Pueyo. Il y aura évidemment des investissements nécessaires à l'entretien de la marina. »

Un constat partagé par son collègue Armand Payet (Horizons). « Si le coût d'acquisition est modeste, le coût pour l'avenir risque d'être impor-tant. La situation actuelle du port soulève des questions, notamment en ce qui concerne l'envasement. Quels sont les investissements implicites? », a questionné le con-seiller communautaire, sans

obtenir de réponse. L'élu a également fait part de son « regret » de ne pas voir exposée une « véritable stratégie » à travers ce rachat. Nous travaillons à ce que l'office de tourisme puisse engager un véritable développe ment du tourisme fluvial, qui va au-delà du port, a répondu le président (PS) de la CACP Jean-Paul Jeandon. Cette stratégie sera présentée prochainement en conseil communautaire. x